

Fédération des activités postales  
et de télécommunications  
25/27 rue des Envierges  
75020 Paris, 01 44 62 12 00  
[www.sudptt.fr](http://www.sudptt.fr), [sudptt@sudptt.fr](mailto:sudptt@sudptt.fr)

Paris, 1<sup>e</sup> 25 mars 2008

## **NEGOCIATIONS SUR LES SALAIRES, OU EN EST ON ?**

*Dans les trois principales entreprises du Groupe Teleperformance :*

*Teleperformance France, Teleperformance Midi Aquitaine et TechCity Solutions (qui devient Teleperformance Technical Help), les négociations annuelles sont terminées selon les Directions de ces entreprises, malgré les réactions des salarié-e-s.*

*Même si un accord, d'ailleurs minoritaire, a été conclu à TP Midi Aquitaine et des constats de désaccord proposés à signature ailleurs, les salarié-e-s restent insatisfaits et mobilisés. Rappel de la situation dans nos trois entreprises :*

### **A TELEPERFORMANCE FRANCE**

L'existant : un 13<sup>ème</sup> mois, mais sous condition d'ancienneté de deux années qui a été arraché en janvier 2005 suite aux grèves et débrayages des salariés de Lyon et d'Ile de France.  
Une augmentation générale des salaires qui a totalisé 2,5 % depuis le passage à l'Euro le 1<sup>er</sup> janvier 2002.

Malgré l'importante mobilisation du 24 janvier qui s'est traduite en grève ouverte ou débrayages suivant les sites, la Direction a rejeté toutes les revendications salariales portées par l'intersyndicale. Elle a fait comme proposition ultime : une augmentation générale des salaires de 36,50 Euros bruts sous condition d'entrée dans l'entreprise avant le 1<sup>er</sup> juillet 2007 et qui, contrairement à toutes les règles en vigueur, ne prendrait effet qu'au 1<sup>er</sup> avril au lieu du 1<sup>er</sup> janvier de l'année en cours !

Ce qui signifie concrètement :

- Pas de prime de rattrapage des salaires pour atténuer la hausse des loyers, de l'énergie et des prix de détail en 2007.
- Pas de suppression de la condition d'ancienneté pour obtenir le 13<sup>ème</sup> mois.
- Pas de mise en place du chèque transport ni de prise en charge d'une carte d'abonnement transport en commun pour les salarié-e-s des sites hors Ile de France.

**Aucun des 6 syndicats représentatifs dans l'entreprise (CFTC, CFDT, CGC, CGT, FO et SUD) n'a signé pour cette augmentation dérisoire.**

**Aucun syndicat n'a pas non plus accepté de signer le constat de désaccord car cela permettrait à la Direction de clore les N.A.O 2008.**

### **A TELEPERFORMANCE MIDI AQUITAINE**

La Direction a réussi à obtenir la signature en catimini de syndicats minoritaires dans l'entreprise (CFTC et CFDT), pour un paquet salarial comprenant une augmentation générale des salaires, allant de 0% à 3%, et des augmentations individualisées.

La Direction a rejeté toutes les revendications avancées par **SUD** et les autres organisations syndicales :

- *Refus de discuter de l'augmentation générale du revenu de 7%*
- *Refus de discuter de l'augmentation des chèques déjeuner.*
- *Refus de retirer le bilan individuel d'évaluation*

L'accord signé le 28 février est un affront pour les salarié-es, dont la Direction est coupable. Les salarié-es ont été trompé-e-s !

Ainsi, les nouveaux embauchés payés au SMIC ne seront augmentés que grâce à l'augmentation du SMIC prévue en juillet 2008.

Les employé-e-s de moins de 36 mois obtiendront « généreusement » 2% d'augmentation au 1<sup>er</sup> janvier 2008.

Les autres salarié-e-s obtiendront soit 2%, soit 3% selon leur positionnement dans la grille de classifications, mais à condition d'avoir acquis une ancienneté de 36 mois au 1<sup>er</sup> janvier 2008

Une augmentation individualisée allant de 0% à 2% pourra être accordée par le manager après un entretien d'évaluation réalisé avant le 30 avril 2008, et, dont on sait que nul ne parviendra au taux maximum !

## **A TECH CITY SOLUTIONS**

La Direction a refusé de négocier les points contenus dans la plateforme revendicative salariale mise en avant au travers des mobilisations des salarié-e-s et portée par une intersyndicale **CFDT, CGT, FO** et **SUD**.

- *Pas de 13<sup>ème</sup> mois sans condition d'ancienneté*
- *Pas de prime de 150 Euros au titre de rattrapage des salaires 2007*
- *Pas d'augmentation générale des salaires de 150 Euros en 2008*

Malgré une grève très massivement suivie le 24 janvier dans 3 établissements sur 4 (Pantin, Reims et Orléans) et à des débrayages répétés, tout aussi suivis, les 6, 14 et 19 mars sur les mêmes sites, la Direction campe toujours sur ses positions :

- Une augmentation générale des salaires de 1,5%
- Une nouvelle prime mensuelle NAO de 80 Euros (remplaçant celle de 2007) sous condition expresse de n'avoir eu aucun jour d'absence, même en congé maladie, dans le mois. Notons que la somme allouée à cette prime représenterait un demi 13<sup>ème</sup> mois pour chaque salarié-e !

La Direction tente au moyen de mensonges vantant ses « généreuses » propositions, diffusés par mail interne à tous les salariés, de faire un chantage à la signature du constat de désaccord auprès des syndicats en menaçant de retirer toutes ses propositions initiales.

**Aucun syndicat n'a rompu le cadre unitaire, aucun syndicat n'a signé ce constat de désaccord !**

## **ET MAINTENANT QUE FAISONS NOUS ?**

**Jusqu'à présent les salarié-e-s du Groupe Teleperformance ont avancé séparément sur leurs revendications et dans leurs actions, il faut maintenant frapper tous ensemble !**

**Nous avons des revendications communes et c'est par des actions simultanées dans tout le groupe que nous pouvons les lui imposer ! Car, y compris dans leurs centres délocalisés de Tunis il y a eu grève pour les salaires et les conditions de travail.**

**Gagner sur les salaires et les conditions de travail, c'est possible !**

- Un 13<sup>ème</sup> mois intégral sans condition d'ancienneté
- 120 Euros nets d'augmentation mensuelle pour tous

Fêtons à notre manière l'ouverture du Salon des Exploiteurs des Centres d'Appels (SECA) qui se tient du 1<sup>er</sup> au 3 avril,

**Toutes et tous en grève le 1<sup>er</sup> avril !**